



## *Editorial du Maire*



Voilà déjà deux ans que l'équipe municipale a entamé son mandat. Les réalisations et les projets sont nombreux pour améliorer la vie quotidienne dans notre Commune de Graye.

En 2009, nous avons achevé le programme de défense contre la mer qui s'est montré bien utile, l'éclairage public a été complété, plusieurs éléments de notre patrimoine ont été rénovés ou sauvegardés, la sécurité a été renforcée sur le réseau routier. Nous avons également aménagé la place devant l'église qui constitue dorénavant le cœur du bourg. Nous travaillons sans relâche à l'élaboration du plan local d'urbanisme dont la lourde procédure suit son cours et devrait être menée à son terme vers la fin de l'année.

Vous découvrirez également dans ce bulletin quelques uns des nouveaux projets de l'année 2010, en premier lieu l'extension de notre école primaire afin d'offrir à nos enfants les meilleures conditions de travail.

La politique d'investissement, destinée à améliorer votre qualité de vie, est conduite avec le souci constant de conserver des finances saines. Une gestion rigoureuse permet de maintenir une fiscalité raisonnable, sans augmentation des taux d'imposition communaux depuis trois ans.

Nous aurons une pensée toute particulière pour Jean-Ghislain Lepoivre, conseiller municipal dont le décès très inattendu nous a beaucoup affecté.

**Avec l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le 22 mai à 18h pour l'inauguration de notre nouvelle place qui recevra le nom de « Place Michel Grimaux » en hommage à notre ancien maire.**

Jean-Pierre LACHEVRE

## Les défenses contre la mer ont permis de résister à Xynthia

La tempête Xynthia a durement frappé le littoral le 28 février. La conjonction d'un très fort coefficient de marée, d'une surcote liée à la dépression et d'une houle violente a occasionné d'importants dégâts. Les digues en béton des communes voisines de Ver et d'Asnelles ont été détruites en plusieurs endroits. Heureusement le littoral de Graye a peu souffert, sans doute grâce aux aménagements réalisés depuis plus de 15 ans par la commune. Si les enrochements du secteur du Bisson ont bien tenu, les palissades en bois à la

brèche de Vaux ont été fragilisées à certains endroits. Des travaux de renforcement ont été effectués en urgence fin mars pour un coût de 5 216 euros afin de prévenir des dégâts futurs.

Dans le secteur des brèches de Graye et de La Valette, les structures Stabiplate qui captent et accumulent le sable transporté par les vagues ont bien rempli leur rôle. Un des ouvrages a été en partie arraché de son ancrage mais il sera refait dans le cadre de la garantie assurée par l'entreprise.

# Une situation financière saine qui permet d'investir

## 1. L'exécution du budget en 2009

### FONCTIONNEMENT 2009

**Dépenses : 417 429 €**

40% charges de personnel  
35% charges générales  
16% charges de gestion

**Recettes : 583 006 €**

28% impôts et taxes  
26% camping  
26% dotations de l'Etat

**Excédent de l'année : 165 577 €**

### INVESTISSEMENT 2009

**Dépenses : 462 631 €**

55% défense contre la mer  
20% voirie  
7% bâtiments  
7% eaux pluviales

### Financement

50% autofinancement  
27% subventions  
23% remboursement TVA  
et taxes équipement

### Et aussi

**Endettement : 0 €**

**Pas d'augmentation des taux d'imposition  
communaux depuis 3 ans**

En 2009 la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement a permis de dégager une capacité d'autofinancement de 165 577 euros. Ce bon résultat résulte, d'une part, de la maîtrise des dépenses qui restent stables et, d'autre part, d'un niveau de recettes maintenu grâce à la bonne activité du camping qui contribue aux recettes pour un montant équivalent aux dotations de l'Etat et au produit des impôts.

Les investissements réalisés en 2009 sont importants et en forte progression. Le dynamisme de la politique d'investissement au cours des trois dernières années n'a pas altéré les marges de manœuvre financières de la commune qui restent préservées. Le dernier emprunt en cours a été remboursé en 2009, ce qui fait qu'actuellement l'endettement est nul.

## 2. La dynamique d'investissement sera maintenue en 2010

L'année 2010 s'inscrit dans le contexte difficile des finances publiques qui entraîne une stagnation des dotations de l'Etat et il faut anticiper les conséquences de la future réforme de l'organisation des collectivités territoriales. Le conseil municipal a adopté un budget de fonctionnement dans lequel les différents postes de charges sont globalement maintenus au niveau de 2009 avec la volonté toujours affirmée de maîtriser les charges de fonctionnement. En revanche, les investissements seront poursuivis à un niveau élevé. Les priorités concernent l'extension de l'école, des travaux de voirie,

l'achèvement du plan local d'urbanisme, des travaux sur les bâtiments, l'acquisition de matériels roulants et une étude sur l'écoulement des eaux pluviales.

Le financement des investissements sera assuré par autofinancement et par des subventions d'ores et déjà obtenues de l'Etat, du Conseil général et de l'agence de l'eau. Toutefois, compte tenu des faibles taux d'intérêts actuels, de l'endettement nul de la commune, et afin de préserver les capacités d'autofinancement, la souscription d'un emprunt est prévue en complément.

### 3. La fiscalité locale est contenue

Les taux d'imposition pour la part communale n'augmenteront pas en 2010 comme lors des deux années précédentes. Sur les quatre dernières années, l'évolution de la fiscalité communale sera restée nettement en dessous de l'inflation.

De même les taux des impôts perçus par l'intercommunalité Bessin-Seulles et Mer resteront constants en 2010. Une bonne nouvelle par ailleurs : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères baissera en 2010, à assiette constante, d'environ 20 % pour les habitants de Graye en raison de l'harmonisation des taux au niveau intercommunal.

Enfin il faut également noter les évolutions intervenues dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. En 2009 le contrat de délégation du service public de l'assainissement des eaux

usées a été renouvelé entre la commune et la société Saur avec une baisse du prix de 34 % pour des prestations améliorées.

Néanmoins la commune est soumise dorénavant au versement à l'agence de l'eau de la redevance pour renouvellement des réseaux de collecte et de la redevance pollution domestique assise sur la consommation d'eau potable. Ces deux redevances qui augmenteront progressivement jusqu'en 2012 permettent en contre partie de bénéficier de subventions. Globalement le renouvellement du contrat d'affermage d'assainissement dans d'excellentes conditions permettra de limiter l'effet de ces deux nouvelles redevances sur le montant de la facture globale eau-assainissement-redevances acquittée par les particuliers.

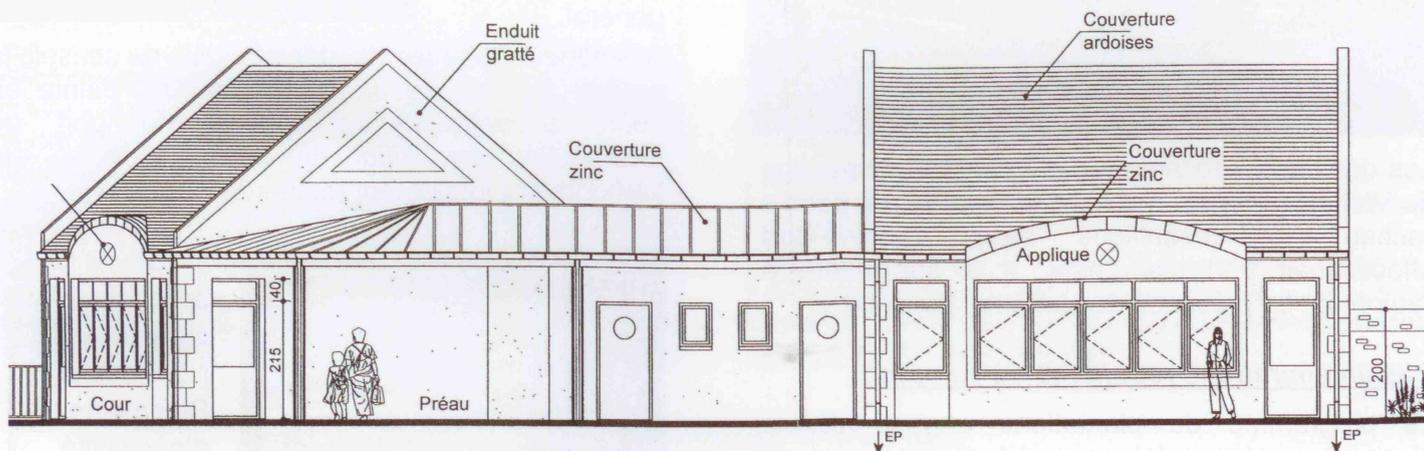
## Extension des locaux de l'école de Graye

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) des communes de Banville, Graye et Sainte-Croix se porte bien. L'effectif de ses élèves après avoir augmenté est maintenant stabilisé à 136 élèves. Une classe primaire supplémentaire a du être ouverte à la rentrée 2008. Faute de locaux disponibles à Graye, les élèves sont provisoirement accueillis à Banville, siége de la maternelle.

Après étude des diverses solutions, l'équipe municipale a arrêté le projet définitif d'extension des locaux de l'école de Graye. Un ensemble composé de deux modules individuels à usage

scolaire de part et d'autre d'un préau équipé de sanitaires neufs va être construit. Les équipements scolaires existants vont aussi être améliorés : la cour sera agrandie, un accès avec aménagement paysagé va être créé depuis la rue du Carrefour, les façades nord et ouest du bâtiment scolaire existant seront refaites. Une des salles actuelles sera libérée pour y installer une bibliothèque et un bureau d'accueil pour les enseignants.

Les travaux d'extension de l'école débuteront au cours de l'été prochain et les nouveaux locaux seront opérationnels à la rentrée 2011.



Vue de l'extension à partir de la cour actuelle

L'enveloppe prévisionnelle du coût des travaux s'élève à 300 000 € TTC. L'opération sera financée par une subvention de l'Etat de 30 %, par des fonds propres et par un emprunt afin d'anticiper dans de bonnes conditions l'évolution possible des compétences des collectivités.

## Des investissements réalisés pour améliorer la vie quotidienne

### La sortie repensée sur la route vers Banville

Le carrefour situé entre la sortie du bourg par le chemin de Banville et la route départementale 12 dite de Courseulles à Bayeux a été repensé pour favoriser la sortie sur la départementale et améliorer l'angle de vision vers Courseulles. Cet aménagement, subventionné à hauteur de 30 % a coûté 13 754 €.

### La place devant l'église aménagée

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, la sécurisation de l'accès à l'école a été complétée par l'aménagement de la place devant l'église. La commission des travaux et l'équipe municipale ont tenu à traiter cet endroit par un giratoire paysager avec un soin particulier apporté au traitement esthétique de l'ensemble : bordures en grès, plantations, lampadaires de style. A cette occasion, la chaussée de la rue du Vason a également été refaite afin d'assurer une cohérence d'ensemble. De même une attention particulière a été apportée à l'évacuation des eaux pluviales. L'opération globale, subventionnée à hauteur de 40% par l'Etat et le Conseil général, a coûté 66 995 €. Le revêtement de la rue du Vason et du giratoire a été financé par la communauté de communes BSM pour un total de 7 130 €.



Les dons des habitants reçus lors de la disparition de Michel Grimaux, notre ancien maire, ont permis l'achat d'un magnifique orme, arbre qu'il affectionnait particulièrement. Il a été planté à l'automne, en présence des enfants des écoles.

### Des améliorations régulières au camping

Le programme de plantations engagé depuis plusieurs années a été poursuivi, avec la mise en terre de plus de 300 pieds d'Eleagnus Ebbengi, plante particulièrement résistante en bord de mer.

Quelques aménagements ont été réalisés dans les sanitaires, ainsi que la peinture complète de la toiture du bloc sanitaire. Pour la saison estivale, un WC extérieur sera implanté.

### Le réseau d'éclairage public étendu



Des lampadaires supplémentaires et des lanternes de style ont été implantés rue du Marais, rue du Préventorium et chemin Bagnard pour améliorer le confort et la sécurité des piétons le soir et valoriser les lieux.

Cette opération a été pilotée par le SDEC (syndicat d'électrification du Calvados) avec lequel nous avons une convention générale d'entretien et d'investissement en matière d'éclairage public. Le SDEC a pris en charge 30% des travaux et la commune, pour sa part, a payé 17 700 €.

### Le patrimoine restauré

Les travaux de réfection des vieux murs du cimetière et du mur de la remise de la grange aux dimes ont été réalisés dans le respect de leur esthétique d'origine, pour un coût de 25 172 €, opération subventionnée à hauteur de 33% par le Conseil général.



A l'intérieur de la mairie, dans la salle du conseil, la grande fresque de J.E. LAVEZARD, peinte en 1905 et représentant l'entrée du port de Courseulles au début du 20<sup>ème</sup> siècle, a été démontée et totalement restaurée.



Ce travail de spécialiste a été confié à Normandie Patrimoine et a nécessité 3 semaines de travail.

Cette restauration nous a coûté 6 377 €.

## Les travaux programmés en 2010

Outre le projet phare d'extension de l'école, d'autres travaux seront réalisés au cours de l'année 2010. En matière de voirie, le chemin du Martrait et sa place seront refaits et le revêtement de la partie haute du chemin du Mont sera achevé, avec traitement particulier du pluvial. Ces travaux subventionnés à 25 % par l'Etat représentent un coût estimé à 41 840 €.

La salle de la Ruche, qui est très utilisée toute l'année, génère des nuisances sonores pour le voisinage. La commission des travaux a travaillé sur un plan d'amélioration de l'isolation thermique et phonique de cette salle. Ces travaux porteront sur tous les ouvrants et sur une isolation par l'intérieur. Ces travaux devront répondre aux normes des établissements recevant du public. Le coût estimé des travaux est de 12 000 €.

## Les décisions du conseil municipal

*Pour plus d'informations, consulter les compte-rendus des réunions du conseil municipal disponibles sur le site : [www.graye-sur-mer.org](http://www.graye-sur-mer.org)*

### 28 Mars 2009

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2008

Vote du budget 2009 et des taux d'imposition 2009

Le maire est autorisé à conclure une convention pour récupérer plus rapidement la TVA sur les investissements

Demande d'une subvention pour travaux de maçonnerie dans le secteur du cimetière-grange à dîmes et travaux d'évacuation des eaux pluviales, place de l'Eglise.

### 6 juin 2009

Choix de la société SAUR comme délégataire pour assurer l'exploitation du service d'assainissement

Débat du conseil municipal sur le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable et approbation des grandes orientations du projet de futur plan d'urbanisme.

### 13 août 2009

Avis favorable du conseil municipal à la création par le Conseil général d'une zone de préemption dans le secteur des coteaux calcaires de la vallée de la Seulles

Adoption par le Conseil municipal du rapport sur la qualité et le prix du service public d'assainissement

Vote du transfert du siège social du syndicat Mixte de la Seulles et de ses affluents à Tilly sur Seulles

Le maire est autorisé à signer une convention avec la Communauté de Communes Bessin Seulles et Mer concernée par une partie des travaux d'aménagement de la place située devant l'église

Décision du conseil municipal de nommer la place située devant l'église « Place Michel Grimaux ».

Le Conseil municipal donne son accord au principe d'une prise en charge partielle des frais de complémentaire santé des employés communaux

Le conseil municipal mandate le maire pour signer une nouvelle convention avec le SATESE du Calvados pour assurer le suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration.

### 31 octobre 2009

Décision du conseil municipal d'engager la consultation d'architectes pour l'extension de l'école

Adoption du règlement du cimetière et de la modification du règlement du colombarium

Choix de la société Sogeti pour la réalisation du diagnostic des réseaux du système d'assainissement et demande d'une subvention auprès du Conseil général et de l'Agence de l'Eau.

Décision du conseil municipal de prévoir dans le Plan d'aménagement et de Développement Durable (PADD) la possibilité d'implanter des éoliennes of shore au large de la côte.

### 21 décembre 2009

Approbation des nouveaux statuts du syndicat Intercommunal des écoles maternelles et primaire de Banville, Graye-sur-mer et Sainte-Croix-sur-mer.

### 13 février 2010

Décision du Conseil Municipal de réaliser des travaux de voirie (Chemin du Martrait et Chemin du Mont) et de solliciter une subvention de l'état.

### 20 mars 2010

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2009

Vote du budget 2010 et des taux d'imposition 2010

Approbation de l'avant projet détaillé de l'extension de l'école primaire et décision de confier la maîtrise d'œuvre et la conduite du chantier au cabinet Fouchard

Renouvellement de la Convention d'assistance technique avec la division départementale des territoires et de la mer (ex DDE)

Nomination de Jacques Fouques comme délégué au CCAS, de Marie-Henriette Lejeune comme délégué suppléant au Syndicat d'électrification du Calvados et de Gérard Desvages comme référent sécurité routière.

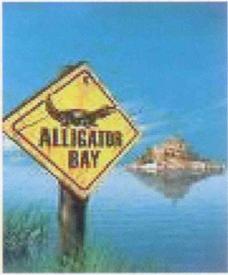
## Un élan de solidarité avec Haïti

Le séisme qui s'est déroulé en Haïti le 12 janvier 2010 a ému beaucoup de monde. Un collectif de personnes composé d'élus et d'habitants de Graye a pris l'initiative de se joindre au grand mouvement de solidarité et d'organiser une collecte auprès de la population. Un courrier contenant une information et une enveloppe destinée aux dons a été distribué dans chaque famille de notre commune. 32 enveloppes ont été déposées à la mairie puis acheminées vers les associations proposées présentes et agissantes en Haïti avec le peuple haïtien.

# Des activités de loisir, des rencontres et des cérémonies pour tous

## Des animations pour les jeunes

### Bilan de la saison 2008-2009



Six sorties furent organisées :  
Lasermaxx à Douvres,  
patinoire de Caen,  
cinéma à l'UGC,  
Alligator Bay et Aquarium de  
Saint Malo,  
parc zoologique de Cerza,  
parcours aventure à Reviers.

Il y eut en moyenne 31 inscrits par activité. La participation financière de la commune (hors spectacle de Noël au Château de Vaux) s'est élevée à 2 496 € soit 64,4 % de la dépense totale ; elle demeure constante depuis des années.

### Saison 2009-2010

Sept sorties sont programmées.

Les activités plébiscitées l'an passé ont été reconduites

Lasermaxx (34 participants) et la sortie patinoire (45 participants) se sont déroulées respectivement les 27/11/2009 et 05/03/2010.

#### Parcours aventure aura lieu le 26 juin

Pour les plus jeunes (4 à 10 ans), de nouvelles activités ont été proposées :

Un après midi poney au centre équestre de Courseulles le 14 octobre 2009 et le monde merveilleux de Noël avec automates au parc des expositions de Caen le 15 décembre 2009

Deux autres nouveautés

le samedi 24 Avril 2010, 32 jeunes accompagnés de 48 adultes ont pleinement profité des attractions du Parc Astérix. La journée fut longue (départ 5H, retour à 00H30), chaude et ensoleillée et laissera de bons souvenirs.

#### Samedi 29 Mai de 12h30 à 17h30

Sortie pêche à la ligne à l'étang des Pérelles de Creully – 50kgs de truites à pêcher – Du matériel pourra être loué sur place – Plus d'information à la mairie avec inscription du mardi 4 Mai au samedi 22 Mai.

### L'arbre de Noël

Le spectacle suivi d'un goûter, qui a du être reporté à cause d'un épisode neigeux, a eu lieu tardivement en janvier.

Les Z'aventures de ZIGOMAR spectacle de marionnettes interactives a vu la participation jouée des enfants.

Zigomar, gentil mouton transformé en âne à la suite d'un sort jeté par un vilain vautour allait-il retrouver son identité ?



## Voyage communal sur les bords de Loire

Dimanche 28 juin 2009 : la matinée est radieuse, idéale pour une promenade bucolique, en petit train, à travers les vignobles.

Après le déjeuner gastronomique aux produits du terroir, la croisière au fil de l'eau est très appréciée. Les commentaires de notre guide qui connaît parfaitement la Loire avec ses ressources, ses caprices et son histoire captivent les passagers. Pour terminer la journée, petit détour chez un vigneron avant de reprendre la route du retour.

**Date du voyage communal 2010  
Dimanche 4 juillet**

## Le Club des Tamaris en sortie



Promenade de printemps autour de l'église Saint-Pierre de Thaon

Rappel : entre les sorties et pendant l'hiver, le club se réunit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois, salle des Tamaris. Activités et réunions sont ouvertes à tous. Le calendrier est affiché salle des Tamaris et consultable sur le site internet de la commune.

#### Programme pour mai et juin

Le site d'Omaha Beach et le château de Balleroy.

## Mon village se raconte

Le 21 Août 2009, Graye a accueilli pour la deuxième fois *mon village se raconte*, animation proposée et organisée par l'ADTLB (Association pour le Développement du Tourisme et des loisirs dans le Bessin) qui avait pour thème la Reconstruction.



Le circuit comportait plusieurs étapes allant du Château de Vaux à la Croix de Lorraine et se terminait autour de l'église et du bourg.

Près de 80 personnes de Graye et des alentours, ont participé à cette manifestation. Souvenirs de jeunesse, témoignages sur les périodes de l'occupation et du Débarquement, anecdotes racontées au hasard des cheminements et des arrêts ont fait resurgir le passé et revivre les lieux parcourus pour le plus grand plaisir de ceux qui, plus jeunes, écoutaient.

**Un concert organisé par l'ADTLB aura lieu le 29 Juillet à Graye**

## Cérémonie commémorative du Débarquement

Pour le 65<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement allié, nous avons eu le plaisir d'accueillir, les 5 et 6 juin 2009, une quinzaine de vétérans anglais des Royal Enginners et des Inns of Court, les cadets de l'armée de l'Oxfordshire et un détachement de soldats du 26<sup>th</sup> Squadron Royal Enginners. Avec le concours de l'harmonie de Courseulles et d'un joueur de cornemuse, nous avons pu organiser des cérémonies émouvantes qui ont réuni de nombreux habitants de Graye.

Cette année, une cérémonie aura lieu le 6 juin avec la participation d'un détachement de soldats des Inns of Court. Nous vous y invitons nombreux.



## Repas des anciens

Le dimanche 17 janvier 2010, la municipalité et les membres du CCAS accueillent 62 aînés de Graye pour un déjeuner amical dans la grande salle du Château de Vaux.

Tables décorées et menu de fête attendaient les invités qui ont passé une excellente journée dans une ambiance très conviviale et détendue.



Un merci particulier aux bénévoles qui, chaque année, assurent le service avec beaucoup de dynamisme et contribuent à la réussite de cette manifestation

## Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a maintenant un peu plus de deux ans d'existence depuis son renouveau. Les manifestations proposées : galettes des rois, loto, pique-nique, soirée repas et, bien sûr, le feu d'artifice et le vide-grenier du mois d'août qui ont remporté un vif succès conduisent à un bilan positif.



Composition du Bureau 2010

Président : G. Piccand ; Vice-président : G.

Dusseaux ; Secrétaire : M. Dusseaux ; Trésorier : F.

Guilbert ; Trésorier-Adjoint : J. Bouic.

## Programme 2010

**Samedi 24 juillet** – Feu d'artifice en collaboration avec la commune

**Dimanche 1<sup>er</sup> Août** – Vide-grenier

**Samedi 21 Août** – Soirée Moules/Frites, 20h

**Dimanche 12 Septembre** – Pique-nique, 12h30 à La Ruche

**Samedi 2 Octobre** - Repas Coq au Riesling, 20h à La Ruche

## Un règlement pour le cimetière communal

La gestion du cimetière incombe à la commune. Une extension et des aménagements ont été réalisés afin de prendre en compte une population qui augmente et se renouvelle. Pour mieux informer les habitants de Graye ou les familles ayant une sépulture familiale dans ce cimetière, la municipalité a établi un règlement. Ce règlement communal sera prochainement affiché à l'entrée du cimetière. Il rappelle un certain nombre de droits et d'obligations concernant à la fois les concessions, les monuments funéraires et les travaux. Son objectif est de permettre une bonne gestion, respectueuse des lieux et des personnes inhumées tout en préservant les droits des familles concernées. Parallèlement, un fichier numérisé rassemblant toutes les informations connues a été établi.

*Nous vous invitons donc à lire ce règlement dès affichage ou à en demander un exemplaire à la mairie.*

## Informations complémentaires

### Etat civil 2009

#### Naissances

Yanis ANNE  
Sacha CRETOIS  
Lénaëlle DIDIER  
Olivia SABINE

#### Décès

Jean CHEVALLIER  
Jean-Ghislain LEPOIVRE  
Alix HUE

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi 10h00 à 12h00  
Jeudi 16h00 à 18h30  
Samedi 10h30 à 12h30

Pour des démarches administratives urgentes en dehors de ces horaires, vous pouvez téléphoner pour prendre rendez-vous. Tel : 02 31 37 90 59

Courriel : [mairiedegraysurmer@orange.fr](mailto:mairiedegraysurmer@orange.fr)

Site : [www.graye-sur-mer.org](http://www.graye-sur-mer.org)

### Demande de Passeport

Depuis 2009, seules certaines mairies sont habilitées à établir les demandes de passeport. Il vous est possible de vous rendre, notamment, à la mairie de Bayeux ou bien de Douvres-la-Délivrande. Il est préférable de les contacter afin de connaître la liste des pièces nécessaires

### Communauté de Communes Bessin-Seulles-Mer

10, rue de la Libération – 14114 Ver-sur-mer  
Tel : 02 31 77 72 77

Courriel : [contact@bessin-seulles-mer.fr](mailto:contact@bessin-seulles-mer.fr)  
Site : [www.bessin-seulles-mer.fr](http://www.bessin-seulles-mer.fr)

### Aide à domicile et Service à la personne

Tel : 02 31 77 02 03

### Autres adresses utiles

Contact avec une assistante sociale :  
Circonscription d'action Sociale du Bessin, Pôle  
Accueil. Tel : 02 31 51 38 15

Renseignements sur l'ADPA : CLIC du Bessin  
(Centre Local d'information et de Coordination ).  
Tel : 02 31 51 10 72

### Collecte des déchets

Déchets ménagers : mardi toute l'année avec ramassage des sacs jaunes et vendredi (sans sacs jaunes ) du 15/06 au 15/09.

Déchets verts : tous les 15 jours, le jeudi.  
Prochains passages : vendredi 14 mai,  
jeudi 27 mai.

Encombrants : collecte le lundi 15 novembre.

**Rappel** : pour la propreté de nos rues et afin de préserver l'environnement de tous, **ne sortir les sacs et containers que la veille de la collecte et après 18 h**

### Un oiseau nicheur à protéger sur la plage

La plage de Graye-sur-Mer est un site important pour la nidification du Gravelot à collier interrompu dans le département . Nous vous demandons de participer à la sauvegarde de cette espèce en tenant vos chiens en laisse et en évitant le plus possible de marcher sur le haut de plage devant le camping ou à l'ouest de la brèche du Bisson.



Des panneaux d'information matérialisant les secteurs de ponte du gravelot seront posés prochainement par le Syndicat mixte « Calvados Littoral Espaces Naturels ».